GARES

24 TGV à Montpellier Sud de France et 26 à Saint-Roch

Les travaux réalisés par la Métropole pour anticiper l'arrivée de nouveaux trains accueillis en gare de Montpellier Sud de France favorisent une desserte fluide, tout en apportant du confort aux voyageurs. Le point sur les aménagements.

Avec l'ouverture le 15 décembre de la gare Nîmes-Pont du Gard, située sur les communes de Manduel et Redessan, le trafic TGV sur le contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier (CNM) s'est renforcé, passant de 4 à 24 TGV par jour. Cette mise en service a ouvert la voie à une alimentation décuplée de la gare Montpellier Sud de France, ouverte en juillet 2018, dans le futur quartier Cambacérès, en augmentant notamment sa fréquentation. Le trafic va ainsi s'équilibrer entre les deux gares complémentaires, avec 26 TGV au lieu de 36 en gare de Montpellier Saint-Roch, permettant ainsi de libérer des sillons pour les trains du quotidien (TER) : 14 supplémentaires à destination de Sète et 11 du côté de Lunel. Quant à la gare Montpellier Sud de France, elle accueille désormais 70 % du fret et 24 TGV, **réduisant ainsi jusqu'à 20 minutes le temps de trajet sur le TGV Montpellier-Paris.** Face à ces changements, Philippe Saurel, président de la Métropole, maire de la Ville de Montpellier, a demandé une meilleure concertation et information aux voyageurs lors d'une réunion en préfecture.

Les réalisations de la Métropole

En parallèle, des travaux ont été effectués par la Métropole pour aménager les abords de la gare et fluidifier les trafics dès le 15 décembre : extension et création de voies, dont des voies en mode doux, élargissement des voiries, des giratoires et du pont sur l'A709, aménagements des aires de stationnement, repositionnement des navettes, emplacement pour le stationnement des vélos… Et en 2022, l'extension de la ligne 1 de tramway d'Odysseum vers la gare.

Les aménagements **réalisés**

1. Les parkings P1 et P2, dont les accès ont été réaménagés, disposent de **1 100 places de stationnement**, courtes et longues durées.
2. Le **dépose-minute**, au pied du parvis Melvin-Jones, offre une cinquantaine de places de stationnement, ainsi qu'un accès direct des voyageurs à la gare.
3. Le **terminus des navettes TaM** est positionné à l'entrée nord, pour un accès direct à la gare, via le parvis. Les navettes sont assurées par des bus à accordéon de 18 m de long (contre 12 m auparavant), jusqu'au terminus de la ligne 1 de tramway d'Odysseum. Des tickets spécifiques, disponibles dans des distributeurs situés à proximité de l'arrêt navette, permettent de continuer son trajet sur les différentes lignes de tramway, via la ligne 1. Ces navettes sont fléchées dans la gare à la sortie des quais.
4. La nouvelle route située entre la rue du Mas Rouge et la gare est longée par une piste cyclable.
5. Des **emplacements vélos et deux-roues motorisés** sont prévus à proximité des parkings P1 et P2. Une **station vélomagg'** est également disponible sur le parvis de la gare.
6. La voie située au sud de la gare, à proximité du dépose-minute, a été prolongée pour assurer une **connexion avec la rue du Mas Rouge**, vers la rue Nina-Simone afin de fluidifier le trafic. Elle est longée par une piste cyclable.
7. La **circulation est à deux fois une voie** sur le pont de l'A709 pour les véhicules légers, et elle est alternée par des feux tricolores pour les bus et les poids-lourds.

Les aménagements **à venir**

8. Réalisation du **nouveau pont Karl Marx** à 2x2 voies, en plus de celles du tramway, au-dessus de l'A709.
9. La **ligne 1 de tramway sera prolongée** à l'été 2022, d'Odysseum jusqu'à la gare Montpellier Sud de France, pour une meilleure accessibilité, plus rapide et sans rupture de charge. Une station intermédiaire permettra de desservir le lycée Pierre Mendès France.
10. D'ici l'été, **des commerces** seront ouverts dans la gare : une seconde boutique Relay et un magasin multi-enseignes.

6 M€

C'est la somme investie par la Métropole pour réaliser les aménagements autour de la gare Montpellier Sud de France et fluidifier le trafic depuis sa mise en service.

Une navette toutes les 10 à 15 min

Des navettes assurent la liaison entre la gare Montpellier Sud de France et le terminus de la ligne 1 de tramway, à la station Place de France (Odysseum). Elles circulent 7 jours/7 et les jours fériés. Les services s'adaptent aux horaires d'arrivée et de départ des trains. Depuis le 15 décembre, les navettes ont une fréquence de 10 à 15 minutes environ, avec des départs supplémentaires, du lundi au samedi dès 5h50 et jusqu'à 23h45, et le dimanche, dès 7h14.

Vigilance : gare Saint-Roch ou Sud de France ?

La gare Saint-Roch étant située en centre-ville et la gare Sud de France, à proximité d'Odysseum, soyez vigilants et pensez à vérifier la gare de départ ou d'arrivée de votre train. Depuis le 15 décembre « *des modifications d'itinéraires sont intervenues sur les lignes à grande vitesse* », en raison de l'ouverture de la gare Nîmes - Pont du Gard.

RÉSEAU URBAIN DE CHALEUR ET DE FROID

Ici et maintenant, l'énergie verte **accélère son développement**

Grâce à l'extension du réseau montpelliérain de chaleur et de froid, fonctionnant aux énergies renouvelables, quatre nouveaux quartiers vont bénéficier d'un confort durable, à un coût stable et maîtrisé.

© DR

La 1re centrale trigénération de France située dans le quartier Port Marianne à Montpellier est appelée à alimenter 10 000 logements dans les années à venir. Elle produit à la fois chaleur, froid et électricité, avec du bois local (moins de 100 km), une énergie renouvelable, moins chère que l'énergie fossile.

Bois, biogaz, électricité hydraulique, solaire, récupération de chaleur et bientôt géothermie et eaux usées… Le réseau montpelliérain de chaleur et de froid qui alimente en énergie verte l'équivalent de 20 600 abonnés, poursuit son extension pour offrir une énergie renouvelable et bon marché à davantage d'usagers.
Actuellement neuf sites de production du réseau urbain sont présents dans plusieurs quartiers de Montpellier (Joffre, Antigone, Odysseum, Port-Marianne, Richter, Jacques-Cœur, Polygone, Grisettes et Universités). Ils alimentent 1,6 million de m², soit l'équivalent de 20 600 logements en chaleur et froid à 70 % renouvelable, et à un prix inférieur de 10 % par rapport aux autres énergies. Prochainement de nouveaux quartiers vont en bénéficier : EAI, Nouveau Saint-Roch, Beausoleil et Richter.

> *« La Métropole réaffirme sa volonté d'amplifier massivement les énergies renouvelables et de résorber la précarité énergétique des ménages »*

ÉLIANE LLORET,
vice-présidente déléguée à l'énergie et à la transition énergétique, maire de Sussargues

Neutralité carbone en 2050

« *Avec les transports, le bâtiment est l'un des deux secteurs les plus consommateurs en énergies et émetteurs de gaz à effet de serre du territoire*, explique Éliane Lloret, vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole déléguée à l'énergie et à la transition énergétique, maire de Sussargues. *Dans le Plan Climat Air Énergie Territorial, en cours d'élaboration, la Métropole a souhaité réaffirmer la neutralité carbone en 2050. Ainsi que sa volonté d'amplifier massivement les énergies renouvelables et de résorber la précarité énergétique des ménages.* »
Le réseau montpelliérain de chaleur et de froid, géré par la SERM (Société d'équipement de la région montpelliéraine) répond parfaitement à ses deux engagements, en développant depuis plusieurs années, des centrales produisant le chauffage et la climatisation à partir d'énergies renouvelables dans des installations innovantes (trigénération, récupération de chaleur industrielle ou de réseaux d'eaux usées…), mais également en garantissant aux abonnés un coût de l'énergie moindre et maîtrisé dans le temps, moins dépendant du cours des énergies fossiles.

Quatre nouveaux quartiers bénéficient du réseau urbain de chaleur et de froid

© DR

Bois pour la faculté d'économie et le restaurant universitaire

De nouveaux développements du réseau de chaleur d'Antigone, converti au bois en 2016, ont permis le raccordement de l'Arbre Blanc dans le quartier Richter début 2019. Cet hiver, cinq bâtiments de la faculté d'économie de l'Université de Montpellier et le restaurant universitaire du Crous seront également connectés à cette centrale, totalisant 56 000 m² de surface chauffée.

Chaleur des eaux usées pour le quartier Beausoleil

Les logements, les bureaux et le pôle de santé Languedoc Mutualité du nouveau quartier Beausoleil, créé sur les friches de l'ancienne caserne de gendarmerie, route de Lodève, vont être alimentés en énergie renouvelable par un nouveau réseau de chaleur au procédé innovant : la récupération de chaleur sur les eaux usées.

Plaquette forestière pour l'EAI

Le nouvel Écoquartier innovant et créatif de l'EAI sera alimenté fin 2021 par une nouvelle chaufferie au bois, basée sur la valorisation de la plaquette forestière des hauts cantons du Languedoc. Dans l'attente, une chaufferie provisoire au gaz assure pour deux ans la production de chaleur pour l'école Jeanne Moreau et les logements sociaux d'ACM déjà livrés.

Du bois local pour les chaufferies

La forêt est le point central d'une coopération entre la Métropole de Montpellier et la Communauté de communes des monts de Lacaune et de la montagne du Haut-Languedoc. Ce partenariat, destiné au développement réciproque des deux territoires, permet notamment, de pérenniser la filière bois énergie et d'assurer l'approvisionnement en bois local des chaudières du réseau urbain de chaleur et de froid.

Photovoltaïque pour le Nouveau Saint-Roch

Le quartier Nouveau Saint-Roch, avec ses logements et bureaux, est la plus importante opération de renouvellement urbain réalisée en centre-ville depuis la construction d'Antigone dans les années 80. Elle est aménagée sur les friches industrielles ferroviaires de l'ancienne gare de marchandises de Montpellier.
Le nouveau réseau de chaleur et de froid qui va être créé sera alimenté en électricité par des ombrières photovoltaïques installées sur le parking Saint-Roch et valorisera la chaleur récupérée sur la production de froid.

© L Savenc

36 €

C'est le coût mensuel moyen en chauffage et eau chaude sanitaire des logements raccordés au réseau montpelliérain en 2018.

20 600

C'est le nombre de logements, qui bénéficient de l'énergie verte, un mix énergétique à plus de 70 % renouvelable. Une performance exceptionnelle au niveau national.

Les 4 avantages du réseau

1. **Un coût stable et maîtrisé**
2. **Des économies d'énergie**
3. **Le confort pour les usagers**
4. **Un vecteur de développement durable**

Une piste cyclable à double sens a été aménagée avenue de Lodève à Montpellier.

MOBILITÉS

Des aménagements pour **les deux-roues**

La Métropole a inauguré une nouvelle piste cyclable avenue de Lodève à Montpellier. D'autres aménagements facilitant la circulation des deux-roues sont déjà en chantier. Dans le cadre du Schéma directeur des mobilités actives, un Plan vélo a été voté à hauteur de 80 millions d'euros sur dix ans, dont 15 millions engagés dès 2019.

Lancé il y a un an, le chantier de la piste cyclable à double sens sur l'avenue de Lodève à Montpellier est terminé. Entre le secteur de Celleneuve et l'avenue Paul-Bringuier, cet axe avait une chaussée surdimensionnée qui n'était plus en rapport avec le trafic actuel des véhicules depuis la mise en service de la ligne 3 du tramway. La chaussée était bordée par des bandes cyclables exiguës et des trottoirs suffisamment larges, mais en mauvais état. « *C'est dans le cadre de la concertation menée avec les habitants* (trois réunions publiques organisées de mars à décembre 2017), *qu'il a été décidé de réaménager ce tronçon de l'avenue de Lodève*, indique Mustapha Majdoul, conseiller délégué de Montpellier Méditerranée Métropole en charge du vélo et des mobilités actives, conseiller municipal de Montpellier. *Ce projet a également été vu en réunion avec l'association Vélocité.* »

> *« L'aménagement de l'avenue de Lodève réduit la place de la voiture et augmente celle du vélo »*

MUSTAPHA MAJDOUL,
conseiller délégué en charge du vélo et des mobilités actives, conseiller municipal de Montpellier

1,9 million d'euros de travaux

C'est ainsi que désormais une piste cyclable à double sens relie Celleneuve et les pistes existantes réalisées le long de la ligne de tramway. Ce grand « lien vert » améliore le confort des piétons et les modes de déplacement doux. Non seulement, il embellit l'avenue (des aménagements paysagers ont été réalisés), mais il apaise également la circulation par la création d'un carrefour à feux au droit de l'avenue du Petit Bard. La chaussée a été réduite laissant place à une voie à double sens. Une centaine de places dont cinq réservées aux personnes à mobilité réduite, ainsi que des aires de livraison sont créées. Cet aménagement répond aux besoins de stationnement liés au fonctionnement du quartier. Le montant global de l'opération est de 1,9 million d'euros, financés par Montpellier Méditerranée Métropole avec des subventions de l'ANRU et de la Région Occitanie.

> *« Un axe structurant »*
>
> **Jean-Luc Savy,**
> maire de Juvignac, vice-président de Montpellier Méditerranée Métropole

« L'aménagement de la piste cyclable de l'avenue de Lodève à Montpellier profite également aux habitants de Juvignac. Désormais, ils peuvent rejoindre à vélo le centre de Montpellier en 20 minutes et en toute sécurité. Il s'agit d'un axe structurant, une véritable "autoroute à vélos" qui est à la disposition de tous. Développer au maximum les pistes cyclables ne peut qu'encourager à se déplacer à vélo, ce qui est bon pour l'environnement, la santé et le moral. »

À vélo, en trottinette électrique ou en vélo cargo, les modes de transports doux se développent dans la Métropole.

Calendrier des réalisations

À Montpellier

Rue Doria (réalisée en décembre 2019)
- Création d'une bande cyclable dans le sens de la circulation et un contre-sens cyclable séparé, grâce à la suppression d'une voie sur les deux.

Rue Gerhardt (réalisée en décembre 2019)
- Maintien des deux voies de circulation avec une bande cyclable dans le sens de la circulation et un contre-sens cyclable séparé.

Avenue de Toulouse (1er trimestre 2020)
- Suppression de deux voies de circulation.
- Création d'un couloir mixte bus/vélo (sens descendant, en direction du centre-ville).
- Création d'une bande cyclable sens montant.

Une passerelle cyclable sera construite au-dessus de la Mosson à Lattes, comme ici à Montpellier.

Avenue François-Delmas (1er trimestre 2020)
- Amélioration et élargissement de l'aménagement existant.
- Aménagement mixte pour piétons et vélos d'une largeur comprise entre 3,70 m et 4,20 m.

Rue François-Joseph-Gossec (début 2021)(1)
- Aménagement d'une piste cyclable d'une largeur de 3,50 m.

Véloparc à la gare Saint-Roch (fin 2020)
- Un Véloparc sécurisé sera installé aux abords de la gare Montpellier Saint-Roch. 360 places seront à la disposition des cyclistes afin de garer leurs vélos.
- Une cinquantaine de places de stationnement sécurisées seront bientôt accessibles dans le parking Saint-Roch, au niveau du pont de Sète.

Dans la Métropole

Prades le Lez – Montferrier-sur-Lez (courant 2020)(1)
- Aménagement d'une piste cyclable sur la RM17E11 franchissant le Lez via le pont existant.
- Raccordement aux aménagements existants.

Lattes, Pont vert (printemps 2020)(1)
- Création d'une passerelle cyclable métallique de deux mètres de large, afin d'assurer une continuité sécurisée de la bande cyclable le long de la RD 185 en direction de Villeneuve-lès-Maguelone et de Palavas-les-Flots.

(1) Ces projets ont été retenus dans le cadre d'un appel à projet national de « Fonds mobilités actives – continuités cyclables ».

Vélos devant le MO.CO.

Depuis l'ouverture du MO.CO. Hôtel des Collections, situé 13 rue de la République à Montpellier, plusieurs visiteurs s'étaient étonnés de ne pas trouver d'arceaux pour stationner leurs deux-roues devant l'établissement culturel. C'est désormais possible. Une dizaine de racks à vélo ont été installés récemment sur le trottoir d'en face. Dans le quartier, ce dispositif complète les aménagements déjà réalisés rue Durand et devant les halles Laissac.

On peut désormais stationner son vélo devant le MO.CO.

2022 : une piste Saint-Gély - Occitanie

Ce sera un axe majeur des mobilités actives au nord du territoire pour les vélos « tafeurs » et les loisirs. D'ici 2022, une piste cyclable de 8 kilomètres reliera Saint-Gély-du-Fesc et Montpellier jusqu'à la station de tramway Occitanie. Initiative annoncée cet été par les maîtres d'ouvrage (Montpellier Méditerranée Métropole, Saint-Gély-du-Fesc et Département de l'Hérault). Investissement : 1,7 million d'euros.

ASSAINISSEMENT

Collecte d'eaux usées : la fin d'un « chantier invisible »

12 ans et 12 kilomètres de travaux pour améliorer la collecte des eaux usées d'une partie du territoire. Des investissements importants de la Métropole qui préparent l'avenir.

Mercredi 4 décembre, Jackie Galabrun-Boulbes, première vice-présidente déléguée au service public de l'eau et de l'assainissement, maire de Saint-Drézéry, a inauguré l'intercepteur est, aux côtés d'Éric Penso, maire de Clapiers, conseiller métropolitain. Cette dernière opération presque invisible du Schéma Directeur d'Assainissement, est pourtant d'une grande importance pour de très nombreux habitants de la métropole.

Préservation des milieux

L'intercepteur est une canalisation d'eaux usées de 12 kilomètres de long réalisée entre 2007 et 2019, sur lequel se raccordent les eaux usées des communes de Prades-le-Lez, Montferrier-sur-Lez, une partie de Montpellier Nord, Clapiers, Castelnau-le-Lez, Montpellier secteur Pompignane et une partie de Lattes, soit 16 700 habitants aujourd'hui et 36 700 à l'horizon 2030. « *Dorénavant, les eaux usées sont acheminées jusqu'à la station de traitement Maera, sans passer par le centre de Montpellier. Nous avons adapté sa capacité afin d'anticiper les évolutions des populations de ces communes jusqu'en 2030,* précise Jackie Galabrun-Boulbes. *Ce dispositif est un gage de préservation de la qualité et permet d'assurer une protection sanitaire des populations.* » D'autre part, cet intercepteur est récupère les effluents en provenance de Pérols, Carnon, Castries, Jacou, Le Crès, Vendargues, Assas, Teyran et Saint-Aunès sur son trajet. Le travail accompli a nécessité des techniques innovantes et performantes.

> *« Ces travaux contribuent à améliorer le système de collecte des eaux usées des communes raccordées à Maera »*

JACKIE GALABRUN-BOULBES,
1re vice-présidente déléguée au service public de l'eau et de l'assainissement, maire de Saint-Drézéry

© F.Damerdji

Décoré à l'effigie de l'artiste montpelliérain Frédéric Bazille, l'intercepteur est est l'un des plus importants collecteurs d'eaux usées du territoire.

Un véritable défi ! Ce chantier de la Métropole représente un investissement de 36 millions d'euros sur douze ans.

36 M€

C'est le coût des travaux de l'intercepteur est sur douze ans
financés par Montpellier Méditerranée Métropole avec une aide de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse de 7,25 millions d'euros.